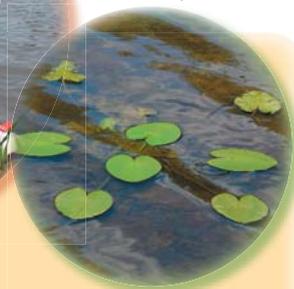
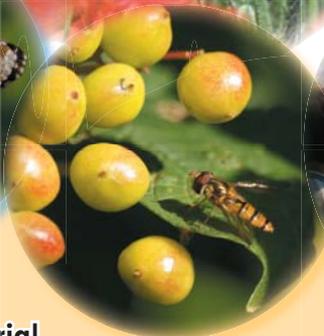




Expli-Sites

N° 22
Sept. 2009



Espaces naturels de la région Centre

Editorial

La loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, dite loi Grenelle 1, a été adoptée en juillet dernier. De tous les sujets qu'elle aborde, celui de la biodiversité concerne au premier chef

le Conservatoire. Jusque-là parent pauvre des politiques publiques, la biodiversité occupe désormais le devant de la scène. Après avoir divorcé de la nature durant des décennies, l'Homme redécouvre les multiples services qu'elle rend et qui conditionnent sa propre survie. Qualité de l'eau, fertilité des sols, propreté et renouvellement de l'air, alimentation, santé... sont quelques-unes des ressources fondamentales que nous procurent les espèces animales et végétales ainsi que leurs milieux.

Le monde vivant est mal en point. Des nombreuses mesures, souvent fortes et innovatrices, adoptées par le Grenelle, la Trame verte et bleue constitue sans doute l'une des actions phares. Ce remaillage écologique du territoire, destiné à intégrer les documents locaux d'urbanisme, est porteur d'un bel espoir, celui de diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et des espèces. Le Conservatoire ne peut qu'y souscrire, lui qui œuvre au quotidien pour préserver ces formidables réservoirs de biodiversité que représentent ses sites. La Trame verte et bleue est déjà bien présente dans nos préoccupations. Depuis quelque temps, en effet, le Conservatoire participe activement à l'étude lancée par le Conseil régional pour constituer un réseau écologique régional. Dans le droit fil du Grenelle, la réflexion porte sur les corridors écologiques et leur prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

La Trame verte et bleue apportera à nos sites une seconde légitimité et en renforcera la valeur. Mais aussi, elle devrait être un ferment pour conforter notre cohésion interne et porter avec toujours plus de vigueur et de passion les projets qui nous animent, la préservation de nouveaux espaces, leur gestion et les actions de sensibilisation nécessaires à la prise de conscience de nos concitoyens.

Michel Prévost,
Secrétaire
et délégué départemental de l'Indre

Page 2

Un nouveau site préservé :
le Marais de Mignerette

Page 4

Le Conservatoire,
une association !

Pages 6 & 7

Dossier sur le Grenelle
environnement



Sommaire

Editorial	p.1
Un nouvel espace naturel préservé	p.2
De site en site	p.3
Le Conservatoire, une association.	p.4
- La plénière des Conservateurs	p.4
- Journée spéciale adhérents	p.5
- Les adhérents ont la parole	p.5
- L'agenda du bénévole p.5	
- Du côté des salariés	p.5
Des habitats et des hommes : le grenelle	p.6
Autour du programme Loire nature	p.8
- A l'échelle des sites	p.8
- A l'échelle de la région	p.9
Protéger durablement et ensemble	p.10
- Rôle des genêts dans le Cher	p.10
- Les espèces invasives	p.10
- Des partenariats pour la nature	p.11
Adhérer au Conservatoire ?	p.12
Les partenaires du Conservatoire	p.12
Contacts	p.12



Offrons à nos enfants un patrimoine naturel préservé

Un nouvel espace naturel préservé

Les marais de Mignerette Mignerette (Loiret)

Le marais de Mignerette est un îlot de 38 hectares de prairie humide calcaire au milieu des grandes cultures du Gâtinais, à la limite entre Loiret et Ile-de-France. Intégré au réseau Natura 2000, le « marais » est en majorité formé d'une prairie humide à Molinie bleuâtre et Calamagrostide, de petites surfaces relictuelles de prairie à Marisque, de roselières et d'un boisement de saules, développé suite à l'assèchement du site.

Autrefois la région devait être formée de rares boisements et vastes zones tourbeuses où le Fusain serpentait et où abondaient des merveilles floristiques et faunistiques. La région fût drainée dès le XVII^e siècle, plantée en peupliers, remblayée ou mise en culture, le Fusain recalibré et le pâturage extensif abandonné.

Le niveau d'eau a baissé, provoquant l'assèchement de la tourbe, la disparition d'espèces typiques et le développement des arbustes. Par la suite, le site a été entretenu par des chevaux jusqu'en 1976, puis par brûlis ; ce qui a permis de le maintenir ouvert mais a minéralisé la couche superficielle de tourbe et a favorisé des milieux plus ordinaires.

Un bail emphytéotique de 18 ans a été signé en 2008 avec la commune de Mignerette, propriétaire des 38 hectares de marais, en confiant la gestion au Conservatoire. Les premiers inventaires ont permis de recenser plus d'une centaine d'espèces végétales, dont plusieurs

rare et/ou protégées : Marisque, Sanguisorbe officinale, Lotier maritime, Pigamon jaune (toutes protégées en région Centre). Classé réserve de chasse, le site accueille d'importantes populations de gibier et plusieurs espèces d'oiseaux, comme les réguliers Courlis cendré, Busards cendrés et Saint-Martin. Modeste par sa taille mais prestigieuse par sa rareté, le « Vertigo à bouche étroite », mollusque des marais de 1,5 mm, est inconnu ailleurs dans le Loiret et en déclin partout en Europe.

La restauration du marais passe par une meilleure gestion des niveaux d'eau, en supprimant les drains qui le traversent ainsi que les arbustes trop nombreux, et en entretenant régulièrement les prairies grâce à un pâturage ou à défaut une fauche annuelle avec exportation. Des étrépages* superficiels et le creusement de nouveaux points d'eau permettront de retrouver des espèces typiques des tourbières alcalines.

Une première réunion d'information aura lieu à Mignerette début 2010, pour présenter les propositions de gestion et recueillir l'avis des locaux. Le chantier bénévole du 17 octobre sera la première occasion d'intervenir sur le site par une coupe de saules et la restauration d'une mare.

-R. Paillat -



* Technique de gestion visant à prélever et exporter 10 à 20 cm de sol pour l'appauvrir volontairement et favoriser ainsi l'apparition de certaines espèces.

De site en site

Les étangs de l'Isle et de la Benette Senonches (Eure-et-Loir)



Situés à Senonches dans le Perche d'Eure-et-Loir, l'Etang de la Benette et l'ancien Etang de l'Isle ont depuis juin 2009 un nouveau plan de gestion, comprenant le bilan des actions réalisées et la planification de nouveaux travaux jusqu'en 2015. Le bilan est positif pour les deux sites : le patrimoine naturel est en bon état de conservation, la Benette a accueilli beaucoup d'animations nature, la prairie de l'Etang de l'Isle est fauchée annuellement, entre autres.



De nouveaux plans de gestion pour les étangs de Senonches



La réunion publique du 28 janvier a permis de présenter les prochaines orientations de gestion : pâturage par des chevaux Konik Polski à l'Etang de l'Isle, gestion de deux parcelles communales de prairie, réouverture d'une partie de la saulaie à la Benette, réparation du crapauduc, vidange décennale de l'étang, etc.

- R. Paillat -



Des collégiens sur les ENS d'Indre-et-Loire

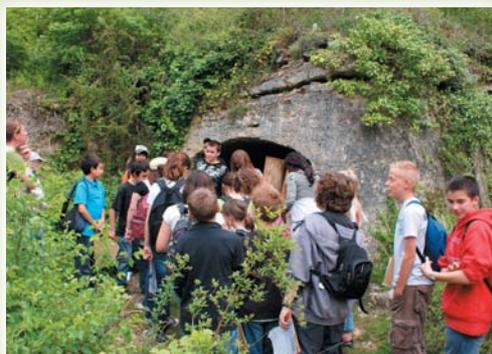
Le Conseil général d'Indre-et-Loire a amorcé fin 2007, avec l'aide d'associations locales d'éducation à l'environnement et de protection de la nature, une réflexion pour la mise en place d'une valorisation adaptée de ses ENS auprès du public et des scolaires.

Le Conservatoire, gestionnaire de l'Eperon de Murat (Férier-Larçon) et des Puits du Chinonais (Chinon et Beaumont-en-Véron), a donc proposé de sensibiliser, chaque année, quatre collèges, proches des sites, et ce durant cinq ans.

En 2009, les collèges de Chinon, Avoine, Ligueil et du Grand-Pressigny ont été ciblés, soient 123 élèves qui connaissent maintenant les richesses, les menaces et les mesures de protection mises en place pour préserver les pelouses sèches, des milieux de plus en plus rares.

-M. Vérité -

Les espaces naturels sensibles (Indre-et-Loire)



Les Prairies de Beauvoir Villecelin (Cher)



Sur la piste des insectes



L'année 2009 voit le renouvellement du plan de gestion des Prairies de Beauvoir à Villecelin.

L'occasion idéale de compléter le diagnostic, en particulier, dans le domaine des insectes.

Les efforts de prospection se sont vite orientés sur la ripisylve et ses vieux chênes. Il s'agit d'un habitat particulièrement intéressant pour les insectes saproxyliques* dont l'emblématique *Cerambix cerdo* (Grand capricorne) dont il n'a pas fallu longtemps pour trouver des élytres et des antennes. L'autre bonne nouvelle du printemps a été la découverte, dans l'une des dépressions humides qui zèbrent le site, de *Lycaena dispar* (Cuivré des marais). Le réseau de sites du Conservatoire participe à la préservation de ces deux espèces de la Directive Habitats, qui semblent être bien installées dans le sud de la région.

- A. Chorein -

* Une espèce saproxylique dépend de la décomposition du bois pour au moins une étape de son cycle de développement.



Le Conservatoire, une association

La plénière des Conservateurs Blois (Loir-et-Cher)

La plénière des Conservateurs s'est tenue le 29 mars à Blois, avec une trentaine de personnes. La projection du film de présentation du Conservatoire, réalisé par Philippe Henry, déjà projeté en avant-première lors de l'assemblée générale, a là encore constitué une introduction illustrée. L'outil est à disposition des Conservateurs qui voudraient en organiser la projection lors d'actions Conservatoire.



La plénière a permis d'échanger autour des résultats de l'enquête menée fin 2008-début 2009 auprès des Conservateurs afin de mieux cerner leur perception du Conservatoire et leurs attentes.

Des présentations d'actions menées par les Conservateurs sur les sites de l'Etang de Beaumont (Maurice Sempé), de Benne (David Meheust et Bruno Kaiser) et des Chaumes du Vernillier (Jean-Claude Bourdin) ont conclu l'après-midi.

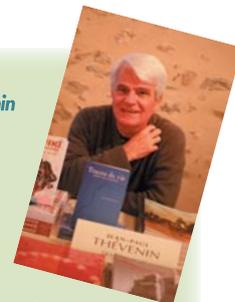
A l'issue de cette plénière et avec les félicitations des Conservateurs présents pour le travail d'animation accompli, Alain Thomas a été reconduit dans son poste de représentant des Conservateurs au Conseil d'administration.

- I. Gravrand -

Traces de vie, de Jean-Paul Thevenin

«Traces de vie, balades d'un naturaliste» est le titre du nouveau livre écrit par Jean-Paul Thevenin, l'un des fondateurs et premier Président du Conservatoire, aujourd'hui Conservateur des Chaumes de la Périssette. Il s'agit d'un recueil de textes où se mêlent la précision naturaliste et la poésie. Il est édité aux éditions Grandvaux. Avis aux amateurs !

http://editionsgrandvaux.free.fr/article.php?id_article=337



Devenir Conservateur bénévole ?

Pour en savoir plus sur le rôle de Conservateur, téléchargez la charte des Conservateurs bénévoles sur :

http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/pdf/Charte_Conservateurs.pdf

Pour connaître les sites à pourvoir :

http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/esp_nat.htm ou contactez l'antenne du Conservatoire de votre département.

Vous êtes intéressés ?

Il vous faut maintenant adhérer (si ce n'est déjà fait), adresser par écrit au siège administratif du Conservatoire votre candidature en stipulant le site dont vous souhaitez être Conservateur et vous engager à signer la charte.

Votre candidature pourra ensuite, selon le moment où elle nous parvient, être examinée lors de l'un des quatre Conseils d'administration annuels (mars, juin octobre, décembre).

Journée spéciale adhérents du Conservatoire



Samedi 30 mai, la ferme pédagogique du domaine de la Périssette, à Dunsur-Auron (Cher), a rassemblé en début de matinée une vingtaine d'adhérents du Conservatoire. Après l'accueil chaleureux offert par les propriétaires, M. et Mme De Lammerville, puis une présentation de la matinée par le Conservateur bénévole du site, Jean-Paul Thevenin, le groupe est parti à la découverte du site naturel des Chaumes de la Périssette.

Du contexte historique à la préservation du site, les adhérents ont pu parcourir les pelouses sèches et observer les espèces typiques avec des explications sur leurs moeurs et conditions de vie. Citons comme exemples, l'Orchis militaire, orchidée protégée au niveau régional qui n'avait pas encore été observée sur le site, et le très rare et menacé d'extinction Dectique verrucivore.

Après la visite de la matinée, les adhérents ont pu échanger sur leurs observations autour d'un verre de l'amitié. L'après-midi, en salle, a permis de se réunir pour échanger autour des motivations et attentes de chacun et de discuter des différents moyens de s'impliquer dans les actions du Conservatoire.

- P. Blanc -

Les adhérents ont la parole

L'agenda du Bénévole

Chantiers d'automne

Opération nationale du réseau des Conservatoires du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre : participez avec nous à la protection des sites en venant passer une journée conviviale, d'échange et de découverte.

Tout le programme dans votre calendrier
Balades nature



Réunions des Conservateurs

Loiret : samedi 3 octobre

Eure-et-Loir : samedi 24 octobre

Autres départements : à définir

Conseil d'administration 2008

Samedi 17 octobre (Eure-et-Loir)

Samedi 5 décembre (Cher)

Ces dates sont données à titre indicatif. Elles seront confirmées par des convocations.

Entretien avec Hélène Servan Massé, conservatrice du site « Le Pont » à Farges-Alichamps (Cher)

Comment es-tu devenue conservatrice ?

Je suis adhérente depuis plusieurs années à différentes associations naturalistes et je voulais m'investir. Le site du Pont significatif pour ces forêts alluviales, pelouses sèches était sans conservateur. La proximité du site et se savoir soutenu par le Conservatoire m'ont décidée à proposer ma candidature.

Quelle est ta vision du Conservatoire ?

J'aime particulièrement le principe général qui repose sur la connaissance naturaliste, la protection par la maîtrise foncière, la valorisation et surtout l'esprit de concertation avec les usagers. S'il faut des personnes pour défendre ardemment les valeurs des associations de protection de l'environnement, le conservatoire agit, lui, plus par consensus tout en respectant ses valeurs et cela me correspond mieux.

Que mettrais-tu en œuvre pour augmenter le nombre adhérents ?

Communication et pédagogie. Je crois à l'éducation populaire type conférence-débat : commencer par toucher ceux que l'environnement intéresse, puis élargir le cercle. Il faut arriver à démystifier les sciences en général (biologie, géologie, notion d'habitat). J'ai toujours été étonnée que les pouvoirs publics fassent beaucoup pour l'accès à la culture (théâtre, musique, peinture) mais finalement peu pour les sciences. C'est un gros travail mais le conservatoire a des salariés très doués et motivés pour y parvenir.



Propos recueillis par A. Thomas, représentant des Conservateurs au Conseil d'administration

Du côté des salariés

L'équipe Natura 2000 s'étoffe avec Anne-Fanny Profit !

« Embauchée en CDD depuis le 1^{er} juillet dernier, je suis chargée au sein du Conservatoire et pour le compte du Conseil général du Loiret d'assurer l'animation sur le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire dans le département. Normande d'origine, j'arrive de Franche-Comté où j'ai travaillé deux ans en DIREN sur la constitution du réseau Natura 2000 régional et deux ans et demi au Conservatoire des espaces naturels en tant que chargée de mission Natura 2000. Le réseau des Conservatoires et la démarche Natura 2000 me sont donc deux éléments fort familiers mais qui, dans ce nouveau contexte régional, revêtent le charme de la découverte. » - A.F. Profit -



A noter également que Ophélie Brette occupe depuis le 1^{er} septembre le même poste que Anne-Fanny mais sur la vallée de la Loire et du Cher dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. Ces deux recrutements sur des postes exclusivement consacrés à Natura 2000 s'ajoutent à la mission déjà menée par Jean-Baptiste Colombo pour l'axe Loire-Allier. Le Conservatoire devient ainsi animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 sur la vallée de la Loire en région Centre.



Benoît Kleboth remplace Karine Giffaut à l'antenne de Châteauneuf/Loire

Je suis entré en fonction au poste de chargé de gestion écologique, à l'antenne de Châteauneuf-sur-Loire, le jour de l'Assemblée générale, le 14 mars. Après une formation en aménagements paysagers, j'ai travaillé en cabinet de géomètre puis en ateliers d'insertion. En rejoignant l'équipe du Conservatoire, je retrouve la problématique de l'insertion, puisque de nombreux prestataires des travaux de gestion sont des associations ou entreprises d'insertion, mais aussi une véritable dynamique de partenariats, à poursuivre et à construire... S'ajoute à cela l'attrait du travail sur le terrain, qui plus est sur des espaces naturels de grand intérêt, et du travail en équipe.



- B. Kleboth -

Des habitats et des hommes



Le Grenelle environnement

Après plus de deux ans de construction, le Grenelle Environnement entre progressivement dans sa phase opérationnelle. Petit tour d'horizon du Grenelle et de ses implications pour le Conservatoire.

Les étapes clefs du Grenelle

La phase de travail s'est déroulée de juillet à septembre 2007. Six groupes de travail multi-partenariaux ont forgé des centaines de propositions d'actions. Une phase de consultation a suivi début octobre 2007 et six rapports ont été soumis à concertation élargie. Le Conservatoire a apporté ses contributions lors de la réunion de concertation organisée à Bourges le 5 octobre 2007. Une phase de négociation et de décision a enfin été organisée en tables rondes et a rendu des conclusions, base de la mise en œuvre législative à partir d'avril 2008.



Le volet législatif du Grenelle

Le Grenelle Environnement c'est, entre autres, deux lois principales : La loi Grenelle I, ou loi de programme des engagements du Grenelle Environnement, publiée au journal officiel du 5 août 2009 (Loi 2009-967), qui décrit les objectifs que se fixe l'État dans le domaine de l'environnement et du développement durable pour les années à venir. Le projet de loi Grenelle II, ou projet de loi portant engagement national pour l'Environnement, devrait passer en première lecture au Sénat vers fin septembre puis devant l'Assemblée nationale. Ainsi, si la loi Grenelle I fixe les orientations, la loi Grenelle II définit la mise en œuvre législative qui sera ensuite complétée par les décrets, volet réglementaire, traduisant au quotidien les engagements pris.



Les Conservatoires dans le Grenelle

A l'initiative de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, une action de fond vers un véritable agrément des Conservatoires (CEN) a été engagée en mobilisant les parlementaires dans les régions et les départements. Cette action a abouti à une

avancée majeure : les Conservatoires d'espaces naturels sont directement inscrits et mentionnés dans la loi Grenelle I ainsi qu'en témoigne un extrait de l'article 24 « (...) A cet effet, l'action des Conservatoires d'espaces naturels sera confortée par une reconnaissance spécifique (...) ». L'ensemble de

cet article instaure la création d'une Trame verte et bleue, colonne vertébrale de l'engagement pris, afin de stopper la perte de la biodiversité sauvage. La voie législative est donc ouverte vers une reconnaissance des CEN comme des acteurs importants de la préservation des espaces naturels.

Forts des perspectives offertes par cette première et concluante étape, les Conservatoires ont engagé une seconde action parlementaire visant à intégrer deux dispositions capitales dans la loi Grenelle II.

La première aboutirait à créer les conditions permettant aux Conservatoires de disposer d'un agrément spécifique et la seconde à bénéficier directement des aides attribuées par les Agences de l'eau pour l'acquisition de zones humides.

Des liens vers le Grenelle :

Le site du Grenelle
<http://www.legrenelle-environnement.fr/>

En région Centre
<http://www1.centre.ecologie.gouv.fr/>

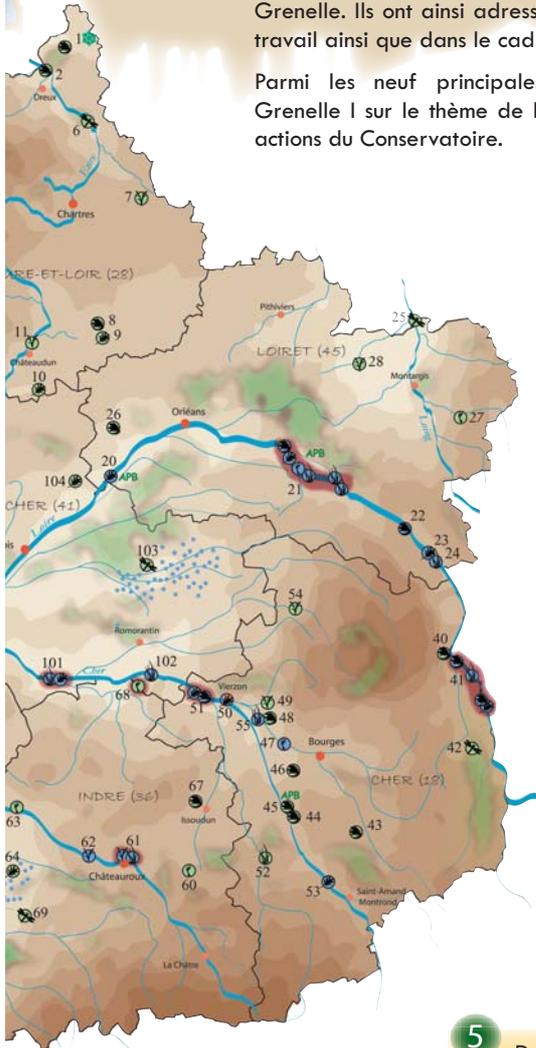
Carte des sites préservés par le Conservatoire au 31 décembre 2008



Le Grenelle et les Conservatoires

Les Conservatoires d'espaces naturels, à l'instar des réseaux associatifs de préservation de l'Environnement, ont su saisir l'opportunité offerte par le Grenelle. Ils ont ainsi adressé nombre de propositions lors des groupes de travail ainsi que dans le cadre de l'élaboration des projets de loi.

Parmi les neuf principales orientations retenues et définies par le Grenelle I sur le thème de la biodiversité, cinq sont directement liées aux actions du Conservatoire.



- 1 Le souhait de renforcer la stratégie nationale de la biodiversité et de la décliner en stratégies régionales et locales, cohérentes avec les objectifs des collectivités, devrait être un facteur positif d'articulation des politiques territoriales.

En définissant, pour la période 2007-2013, son projet coordonné pour les espaces naturels et ruraux, le Conservatoire a d'ores et déjà inscrit sa philosophie d'intervention dans la complémentarité des politiques publiques.

- 2 La création de la « trame verte et bleue » devrait instaurer un outil majeur de l'aménagement du territoire d'ici à 2013.

Avec 87 sites naturels remarquables répartis sur l'ensemble du territoire régional, le Conservatoire apporte déjà une contribution significative à la structuration d'un réseau écologique régional cohérent.

- 3 L'objectif fort de création d'aires protégées terrestres sur au moins 2% du territoire métropolitain, dans lequel s'inscrit l'acquisition de 20 000 hectares de zones humides, devrait permettre de renforcer la préservation durable des noyaux durs de biodiversité.

Avec 60 de ses sites protégés composés de zones humides, le Conservatoire devrait voir aussi son action foncière inscrite dans la durée et fortement consolidée.



- 4 La mise en place de plans de conservation ou de restauration nationaux déclinés régionalement, visant 131 espèces végétales et animales en danger critique d'extinction, devrait contribuer à la sauvegarde d'espèces emblématiques.

Que ce soit pour le Râle des genêts, l'Azuré du serpolet ou les chiroptères, les sites du Conservatoire possèdent souvent une responsabilité suffisamment importante dans la préservation d'espèces rares pour que nous puissions envisager porter certains plans d'actions régionaux.

- 5 Des plans de lutte contre les espèces exotiques devraient tenter d'apporter des réponses à la prolifération des invasives.

Afin de répondre à cet enjeu reconnu de longue date, le Conservatoire a proposé aux partenaires du Plan Loire, en association avec le Conservatoire botanique national du bassin parisien, de créer un groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes en région Centre.



L'intérêt majeur du Grenelle est d'avoir engagé un processus de concertation, concertation qui est l'essence même de l'action du Conservatoire. La mise en œuvre du Grenelle devrait donc nous permettre d'aller plus loin dans l'action partenariale. Partenariat d'abord avec les Collectivités et l'État pour les accompagner dans la déclinaison régionale du Grenelle en cohérence avec les enjeux majeurs de préservation des espaces naturels en région Centre. Partenariat aussi avec les associations du réseau Nature Centre pour construire des propositions d'actions complémentaires et ambitieuses en faveur de la biodiversité régionale. Partenariat avec les acteurs de l'espace rural pour trouver le subtil équilibre entre la préservation de la biodiversité et le maintien d'activités humaines dans des territoires vivants et attractifs.



Autour de Loire nature



A l'échelle des sites

Val de Montlouis (Indre-et-Loire)



La Renouée du Japon est une espèce originaire d'Asie naturalisée en Europe et devenue invasive. Son pouvoir de propagation est tel qu'elle fait partie des 100 espèces les plus préoccupantes sur la liste de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Le renouvellement du plan de gestion du site du Val de Montlouis avait permis de déceler la présence de six pieds de renouée installés sur les grèves. En 2007, des travaux d'aménagement à proximité avaient permis de profiter d'une pelle mécanique pour déterrer ces pieds et l'ensemble du système racinaire pour une exportation vers une déchetterie.



En 2008, le suivi de cette opération expérimentale a montré la présence de nombreux rejets, issus principalement de fragments de racines non exportés. Un chantier de bénévoles organisé dans le cadre de l'opération nationale des « Chantiers d'automne » a permis d'éliminer nombre de rejets. Mais cette année a vu en réapparaître de nouveaux.

Un nouvel arrachage sera donc réalisé en partenariat avec la Maison de la Loire de Montlouis le 27 septembre. N'hésitez pas à vous renseigner pour y participer.

- D. Greyo -

Val de Sully (Benne & Plaine de Villaine) Dampierre-en-Burly, Ouzouer-sur-Loire (Loiret)



Une quinzaine de personnes a assisté aux visites que le Conservatoire proposait les 11 et 12 juin sur la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire) et Benne (Dampierre-en-Burly), pour présenter les principales actions prévues pour 2008/2013 et les premières réalisées.

Quatre sujets ont animé la discussion : le pâturage par des brebis solonchotes afin d'entretenir les prairies ; le débroussaillage mécanique des ronciers ; la restauration écologique d'un petit plan d'eau ; et la gestion de la fréquentation des chemins. Ce thème sensible a longuement été débattu. Des panneaux « Site naturel préservé » ont déjà été posés le 21 mars aux entrées principales pour rappeler la réglementation. Si aucun consensus n'a émergé de la réunion, tout le monde était d'accord pour travailler ensemble vers une fréquentation plus respectueuse des bords de Loire. Une nouvelle réunion doit être organisée en fin d'année pour poursuivre la réflexion.

- R. Paillat -

Discussions autour des sites de Benne et de la Plaine de Villaine



Le Conservatoire au comice agricole

Situées dans la vallée inondable de l'Yèvre, les prairies de l'Oupillère hébergent deux puits de captage permettant l'alimentation en eau potable des communes de Foëcy et de Vignoux-sur-Barangeon. Dans un souci de préservation durable des périmètres de captage, le Conservatoire a proposé aux deux communes de signer un bail emphytéotique sur les parcelles dont elles ont la maîtrise.

A l'occasion du Comice agricole, des 13 et 14 juin derniers, une exposition a été réalisée par le Conservatoire et présentée par Jean-Claude Lechelon, Conservateur bénévole du site. Cette occasion a permis de faire découvrir aux visiteurs l'équilibre fragile des prairies naturelles en liaison avec les problématiques de la qualité de l'eau et de la préservation des espèces et des milieux.

- P. Blanc -



L'Oupillère Foëcy, Vignoux/Barangeon (Cher)



A l'échelle de la région

Les Prairies du Fouzon (Loir-et-Cher) et le Val de Langeais (Indre-et-Loire)



Fil conducteur de la découverte : la Loire et le Cher



A l'occasion des 15 ans de l'opération Fréquence Grenouille, les élèves de CM1-CM2 de l'école de Couffy (Loir-et-Cher) et ceux de CE1-CE2 de Saint-Patrice (Indre-et-Loire) ont découvert le patrimoine naturel proche de chez eux. Après plusieurs séances

sur le terrain et en classe, ils ont présenté leur travail lors de la fête nationale de la Nature (16 et 17 mai).

La première restitution a réuni 24 adultes devant lesquels, malgré la pluie, les enfants ont présenté par le biais d'une exposition les richesses de la Loire.

La seconde, réalisée lors de la fête des Prairies du Fouzon, organisée par le Foyer rural de Couffy et le Conservatoire des sites du Loir-et-Cher, a accueilli 37 personnes, sur les bords du Cher cette fois.

Dans les deux cas, les élèves ont reçu des mains des élus locaux un diplôme récompensant leur travail.

- M. Vérité -



Les Rives de Beaugency Beaugency (Loiret)



Découvrir la Loire : un sentier nature à Beaugency

Le Conservatoire et la ville de Beaugency ont lancé en 2007 un projet d'aménagement pédagogique visant à réintégrer le site naturel des Rives de Beaugency au sein du territoire communal.

C'est maintenant chose faite grâce au soutien de l'Etat, du Conseil régional du Centre, du Conseil général du Loiret, de la Caisse d'Epargne Centre-Loire, de la Ligérienne Granulats. Les promeneurs peuvent aujourd'hui découvrir, sept panneaux ponctuant un cheminement de quatre kilomètres de la ville au site naturel. Y sont abordés l'histoire des quais de Loire, la dynamique du fleuve et son rapport avec les aménagements de l'homme pour le canaliser ou s'en protéger, mais également les oiseaux qui fréquentent les îles et la richesse écologique du jardin sauvage que constituent les Rives de Beaugency, véritable concentré de biodiversité, juste de l'autre côté du pont...

L'aménagement a été inauguré le vendredi 15 mai en présence de 70 personnes, dont Claude Bourdin, Conseiller général-maire de Beaugency, Ninó~Anne Dupieux, présidente du Conservatoire, Philippe Bonin, conservateur bénévole du site, Myriam Laidet de la Mission Val de Loire, Antoine Carré, Conseiller général et des administrateurs de la Caisse d'Epargne Loire Centre. De nombreux acteurs locaux (membres de la municipalité, établissements scolaires ou de formation, pêcheurs, randonneurs, associations culturelles et artistiques...) étaient également présents et ont pu découvrir, outre les panneaux, les œuvres des gagnants du concours « regards croisés entre ville et nature » organisé parallèlement, et assister à la remise des prix orchestrée par Claude Fautrel, président de la société artistique.

Étape importante, cette inauguration souligne la volonté commune de la ville et du Conservatoire de poursuivre la dynamique suscitée autour du site, afin d'en faire un lieu privilégié d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la protection de la nature ligérienne.

- I. Gravrand -



Loire nature en bref !

Rencontres batrachologiques

Samedi 4 avril après-midi, les 10^e rencontres batrachologiques ont accueilli une quinzaine de participants à Langeais. Cette année le sonneur était à l'honneur ! Le nouvel atlas des amphibiens de l'Indre a été présenté par Indre Nature. L'après-midi s'est terminé agréablement par un petit tour de mares réhabilitées par le Conservatoire sur le Val de Langeais.

Jour de Loire : nouvelles dates, nouvelle formule

Durant deux jours, sur l'île de la Métairie à la Ville-Aux-Dames, le Conservatoire et d'autres associations locales ont organisé des sorties découverte dans le cadre de Jour de Loire. La formule stand ayant été abandonnée par le Conseil général d'Indre-et-Loire, cette nouveauté, très appréciée à la fois

des visiteurs et des animateurs, a permis de sensibiliser le public in situ.

Île de Bondésir, la souscription continue !

Vous voulez, vous aussi, soutenir le projet d'aménagement sur l'île de Bondésir, rendez-vous sur :

<http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/Bondésir/ProjetAmenagement.htm>

Le bon de souscription ainsi qu'une fiche de description illustrée du projet peuvent vous être adressés sur simple demande au siège du Conservatoire.



Protéger durablement et ensemble

Rôle des genêts : le Cher, dernier bastion régional

A l'occasion du recensement national 2009, le Conservatoire a assuré la coordination pour le département du Cher du comptage du Rôle des genêts, espèce menacée d'extinction.

Ce travail a mobilisé les principaux acteurs - les brigades de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la fédération de Chasse, Nature 18, le Groupement pour les oiseaux du Vierzonnais - sur les sites historiques : la vallée de l'Yèvre et le marais de Contres.

Au final, cinq mâles de Rôles des genêts ont été recensés sur la partie amont de la vallée de l'Yèvre, ce qui constitue le dernier noyau viable en région Centre. Cette bonne nouvelle renforce l'urgence de relancer une politique ambitieuse de sauvegarde du Rôle des genêts : développer l'action Natura 2000 sur la vallée et intervenir sur le cœur de la population... les prés communaux de Saint-Doulchard.



- S. Gressette -

En bref !

Les 10 ans de la fête des Eco-consomm'acteurs

Organisée par Sologne Nature Environnement, elle aura lieu le 19 et 20 septembre dans le parc du château de Beauvais à Romorantin. A cette occasion, le Conservatoire tiendra un stand sur l'Étang de Beaumont dans le pôle associatif. Quatre autres pôles seront tenus : alimentation, commerce équitable, développement durable et habitat.

Pour plus d'infos :

<http://ecoconsommacteur.free.fr>

A la rencontre des élus d'Eure-et-Loir

Le 29 juin dernier, le Conseil général organisait sa Conférence annuelle de l'environnement. Pour la 2nde année consécutive, le Conservatoire tenait un stand afin de présenter aux nombreux élus municipaux présents les actions menées dans le cadre de la charte départementale pour l'environnement.

Assises de l'Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable

Le 15 avril dernier à Tours, 170 représentants, d'associations, de syndicats, d'établissements scolaires, d'entreprises, de services de l'État et de collectivités ont réfléchi ensemble pour proposer dix axes majeurs afin de développer l'EEDD dans notre région. Ces propositions seront portées par une délégation aux assises nationales de Caen les 27, 28 et 29 octobre.

Pour plus d'infos : www.grainecentre.org/assises2009-eedd

Le retour de la Loutre à Villecelin ?

Ce printemps, des photos de crottes et d'empreintes, suspectées d'appartenir à des loutres, ont été soumises à notre Conseil scientifique pour vérification.

Les empreintes sont celles d'un blaireau, mais les crottes, après contrôle olfactif, sont bien des épreintes de Loutre.



Les espèces invasives, quelle menace pour la biodiversité ?

Corbicula fluminea, cet envahisseur filtreur

Qui n'a pas déjà rencontré ce bivalve, pouvant atteindre 45 mm et ressemblant aux coques de bord de mer, sur les grèves de Loire ? Ce mollusque envahissant de la famille des Corbiculidae, originaire du Sud-est asiatique, est arrivé en France (en Dordogne) dans les années 1980, via des navires marchands. On peut le rencontrer dans les fleuves, rivières, canaux et grands étangs. Observé à l'embouchure de la Loire en 1990, il occupe actuellement le bassin ligérien avec parfois une densité de 100 individus au m². C'est un mollusque hermaphrodite. Les 40 000 larves incubées par adulte, au niveau des branchies, sont libérées à la taille de 1/4 mm. La colonisation se fait au stade juvénile, grâce à un pseudo byssus, permettant la fixation aux navires et poissons. Ce corbicule se nourrit de planctons, bactéries et matières en suspension filtrés dans environ 6 litres d'eau par jour. D'après certains auteurs, Corbicula renterait en compétition avec d'autres bivalves (pisdiums, unionidés) mais aucune étude ne l'a réellement prouvé. Par contre il a été démontré que l'espèce est à l'origine de la meilleure limpidité de la Loire par son effet filtrant.



Le Frelon asiatique aux portes de la région !

Vespa velutina a été introduit en France par accident en 2004 dans le Lot-et-Garonne. Il a rapidement envahi le sud-ouest de la France jusqu'à atteindre la région Centre. La première donnée confirmée date de début 2009 à Argenton-sur-Creuse (Indre). Depuis septembre 2009, il a également été repéré dans la banlieue sud de Tours.

-A. Chorein -

En cas de suspicion de présence du Frelon asiatique, contactez l'ADAPIC sur adapic.asso@wanadoo.fr

Plus d'informations sur : [http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa velutina](http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa%20velutina)

Autres mollusques aquatiques invasifs : *Dreissena polyforma*, *Potamopyrgus antipodarum*.

- A. Thomas -



Des partenariats pour la nature

EcoPôle Région Centre

Du lancement d'EcoPôle à la Soirée Loire nature

Le lancement officiel d'EcoPôle a eu lieu le vendredi 10 avril dans le beau cadre du CPIE Brenne Pays d'Azay, en présence d'une soixantaine de personnes dont François Bonneau, Président du Conseil régional du Centre, Agnès Thibal, Vice-Présidente, Guy Janvrot, Président de Nature Centre, Nicolas Gagnon, Co-Président du Graine Centre, Ninó~Anne Dupieux, Présidente du Conservatoire et de nombreux acteurs de la protection et de l'éducation à l'environnement en région Centre et en Brenne.

Après la présentation des objectifs, de la structuration de l'établissement public, des contributions et attentes de chacun de ses membres, une démonstration a permis de lancer le tout nouveau site internet EcoPôle, portail environnemental en région Centre.

<http://www.ecopole.regioncentre.fr/>

EcoPôle a également accompagné la 6^e soirée Loire nature qui, déclinée en région sur 10 lieux de la Loire et du Cher, a réuni cette année 151 personnes. De grandes affiches avaient été réalisées pour faire connaître EcoPôle à cette occasion.

- I. Gravrand -



En bref !

L'ONCFS sur les Puy du Chinonais et le Val de Montlouis

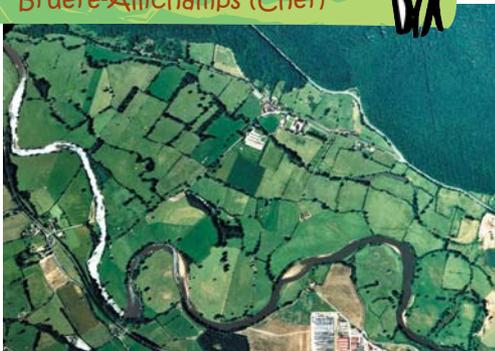
L'Office national de la chasse et de la faune sauvage a organisé mi-juin une action de police de la nature avec l'ONEMA, le Conseil général d'Indre-et-Loire et le Conservatoire, afin de sensibiliser les visiteurs et verbaliser les infractions constatées. Dans ce cadre, le Conservatoire a créé deux brochures présentant les mesures de protection s'appliquant sur ces deux sites.

Prends ta Planète en main !

Pour cette nouvelle édition du chantier de nettoyage mené avec l'association Grain de Folie, 53 éco-randonneurs ont encore répondu à l'appel de la nature.

Les participants ont ramassé 9 m³ de déchets sur les chemins communaux de Beaumont-en-Véron, une quantité de résidus moins importante que celle récoltée l'an dernier sur le puy du Pérou.

Le Bocage de Noirlac Bruère-Allichamps (Cher)



Des espaces naturels sensibles au Bocage de Noirlac

Le Conservatoire accompagne le Conseil général du Cher dans la définition de sa politique « Espaces Naturels Sensible » depuis 2007. Ce partenariat a permis la réalisation d'un « Etat des lieux du patrimoine naturel » validé lors du Conseil scientifique du 13 juin. Cette étude sera présentée en comité de pilotage à la rentrée de septembre. Parallèlement, via la Taxe départementale des espaces naturels sensibles, le Conseil général du Cher a pu acquérir environ 60 hectares de bocage sur la commune de Bruère-Allichamps. Afin d'assurer la préservation et la mise en valeur de ce site, le Conseil général a lancé un appel d'offre en avril que le Conservatoire a remporté. Un nouveau plan de gestion est d'ores et déjà en cours de réalisation au sein de l'antenne de Vierzon.

- P. Blanc -

L'étude sur la vallée de l'Eure présentée aux élus

En juin 2009, une réunion a été organisée pour la présentation des conclusions de l'étude menée en 2008 sur les propositions d'actions de préservation, gestion et valorisation des espaces naturels de la vallée de l'Eure, entre Saint-Georges-sur-Eure et Chartres. Les élus des collectivités et acteurs intervenant sur la zone étaient présents. L'étude a permis de discuter des enjeux et des priorités.



Espaces naturels sensibles potentiels en Eure-et-Loir

Cette année, des plans de gestion seront rédigés sur le territoire de trois collectivités (Chartres, Chartres Métropole et Morancez), définies comme prioritaires. Un travail sur l'aménagement de points d'information et de sentiers de découverte sur la zone est également en cours d'élaboration, en lien avec les acteurs locaux.

- M. Baudoin -



Adhérer au Conservatoire

C'est soutenir son action pour la **protection des milieux naturels de la région**,
C'est **échanger, apprendre, découvrir**
au cours de rencontres et de visites de sites...
C'est faire partie **d'un réseau de personnes** soucieuses
de protéger et de mieux connaître notre environnement,
C'est la possibilité de s'investir dans la protection de la nature
et dans le fonctionnement de l'association de multiples façons, selon
ses compétences et ses envies (informations naturalistes, veille presse,
prêt de photos, tenue de stands...) ou encore de participer aux nombreux
événements organisés par le Conservatoire et ses partenaires
(chantiers de bénévoles, sorties canoë, concours photos...),
C'est être informé de ses actions par le biais
du **programme annuel d'animation**
Balades nature et par le **bulletin**
d'information « **Expli-Sites** ».

Pour adhérer, il vous suffit de
renvoyer le bon d'adhésion dis-
ponible sur le site du Conser-
vatoire, ou encore de noter vos
coordonnées sur papier libre
et de renvoyer le tout accom-
pagné de votre règlement au
siège du Conservatoire.

Attention : les adhésions sont
valables sur l'année civile.



Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

est une association loi 1901 dont l'objectif est la
préservation des milieux naturels remarquables
de la région.

Son action se concentre autour de quatre axes :
la connaissance des milieux, la protection de sites
par le biais de la maîtrise foncière (acquisition)
ou de la maîtrise d'usage (location, convention
de gestion...), la gestion et la valorisation de ces
sites (ouverture au public, animations, opérations
de sensibilisation...).



Le Conservatoire est membre du
réseau des Conservatoires
d'Espaces Naturels.

Toutes ces actions ont pu être menées grâce au soutien de :



Et, sur certaines opérations, avec le soutien :

- **de collectivités** : le Conseil général de l'Indre, les 95 communes des sites et particulièrement Beaugency, Bonny-sur-Loire, Saint-Benoît-sur-Loire, Déols, Vierzon, Donnemain-Saint-Mamès, Boncourt, Dordives, Bléré, Montlouis-sur-Loire...
- **de partenaires privés** : Lafarge Granulats, Cemex, Ligérienne granulats, Veolia, Fondation du Patrimoine, Caisse d'Épargne Loire Centre, EDF/Centrale Nucléaire de Production d'électricité de Dampierre-en-Burly.
- **de nombreux partenaires techniques** : 44 agriculteurs partenaires, associations d'insertion, DDE, DDAF, fédérations de pêche, de chasse, chambres d'agriculture, PNR Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne et du Perche, Conservatoire botanique national du bassin parisien, Conservatoire des Sites Naturels bourguignons, WWF-France, LPO, Maisons de Loire, associations du réseau Nature Centre...

• **Merci à tous les adhérents et donateurs.**

Publication du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Dépôt légal Juillet 2002 - N°ISSN : 1639-1888

- **Directeur de publication** - Ninó~Anne Dupieux, Présidente
- **Rédaction** - Equipe Conservatoire / A. Thomas
- **Comité relecture** - N.~A. Dupieux, J.P. Jollivet, M. Prévost, A. Thomas / Equipe Conservatoire
- **Conception/Maquette** - Conservatoire/I. Gravrand,
- **Crédits illustrations** - Conservatoire/B. Allard, P. Blanc, A. Chorein, A. Giffaut, S. Gonzaga, I. Gravrand, S. Gressette, D. Greyo, B. Kleboth, F. Hergott, R. Paillat, M. Vêrité, RNVL - A. Berger, Ph. Bonin, Ph. Renard, A. Thomas

Imprimé sur du papier recyclé

Légende des pictogrammes

Axes d'intervention

C Connaître **P** Protéger **G** Gérer **V** Valoriser

Milieux

Pelouses sèches et landes
Milieux anthropiques
Tourbières et marais
Prairies naturelles
Eaux douces
Boisements

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du
Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire
et par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Siège social : 30, rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS
Tel. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08
siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Cher/Indre

16 rue du Bas de Grange - 18100 VIERZON
Tel. : 02 48 83 00 28 - Fax : 02 48 83 00 29
antenne18-36@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Loiret/Eure-et-Loir

2 place Aristide Briand - 45150 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE
Tel. : 02 38 59 97 13 - Fax : 02 38 46 06 35
antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

6 place Johann Strauss - 37200 TOURS
Tel. : 02 47 27 81 03 - Fax : 02 47 27 54 24
antenne37-41@conservatoire-espacesnaturels-centre.org